

Association Foncière de BENDORF

Procès-verbal des délibérations de l'Association Foncière de BENDORF de la séance du 27 janvier 2025

Le 27 janvier, le bureau de l'Association Foncière de Bendorf s'est réuni à 11h00 à la mairie de Bendorf sous la présidence de Monsieur ANTONY Antoine, Président.

Nombre de membres élus : 6

Nombre de membres de droit : 2

Présents (6) : ANTONY Antoine, BAYSANG Sylviane, HAEGY Gérard, ANTONY Christophe, FANKHAUSER Alain, STEHLIN Didier

Excusé (2) : BRISSINGER Rémy, GARNIER Vivien

Absent (0) :

A été désignée secrétaire de séance SAENGER BERNARDO Léa

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 25 novembre 2024
2. Rôle recouvrement 2025
3. Approbation du CFU 2024
4. Affectation du résultat
5. Approbation du Budget primitif 2025
6. Divers

1. Approbation PV du 25 novembre 2024

2025/001

Le Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

2. Rôle de recouvrement Exercice 2025

2025/002

Le bureau de l'Association Foncière,

→ **DECIDE** d'émettre un rôle de recouvrement pour l'année 2025

- de fixer à **0,11 euros hors taxes par are** la quote-part à verser par les propriétaires fonciers intéressés
 TVA en plus Sans TVA
- de confier la confection du rôle de recouvrement à **APIS Alsace**
- de faire prendre en charge par l'Association Foncière les frais d'établissement du rôle dus à APIS Alsace, soit **1,06 euros par hectare** (TVA incluse). Le montant correspondant étant à verser à APIS Alsace, **compte Crédit Agricole 17206 00770 93002087411 08**, dans un délai de 2 mois après transmission du rôle à la perception
- les redevances inférieures au minimum de perception fixé par la trésorerie seront reportées sur plusieurs années jusqu'à ce que le minimum soit atteint
- date butoir des demandes d'édition des rôles définitifs fixée au :
 2 juin 2025 pour un envoi du rôle en juin 2025

Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0

3. Approbation du Compte financier unique 2024 D2025/003

Vu la présentation du Compte financier unique 2024 de l'Association Foncière,

Monsieur Antoine ANTONY, Président de l'Association Foncière, n'ayant pas participé au vote,
 Sur présentation de M. Didier STEHLIN, vice-président,
 Le bureau de l'Association Foncière,

→ **APPROUVE** le compte financier unique 2024 de l'Association Foncière qui s'établi comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	BP 2024	Réalisé 2024	Article	BP 2024	Réalisé 2024
011 Charges à caractère générale	21 900,56	10 967,79	Résultat	16 050,56	
- 615231 - Voies et réseaux	21 100,56	10469,72			
- 6168 - Assurance Groupama	250,00	179,38	Rôle	3 000,00	3 074,06
- 622 - Indemnité comptable	150,00	37,37			
- 623 -Frais établissement rôle	350,00	257,32	Autres Organismes	3 000,00	3 000,00
- 635 - Taxes foncières	50,00	24,00			
65 Autres charges de getsion courante	50,00	45,57			
- 6541 - Créances admises en non-valeur	50,00	45,57			
673 Titres annulés sur exercice antérieur	50,00	0,00			
681 Provisions sur créances	50,00	0,00			
042 Terrain	0,00	0,00			
TOTAL	22 050,56	11 013,36	TOTAL	22 050,56	6 074,06

+ Recettes	6 074,06
- Dépenses	-11 013,36
= Résultat	-4 939,30
+ Résultat N-1	16 050,56
= Résultat 2024	11 111,26

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	BP 2024	Réalisé 2024	Article	BP 2024	Réalisé 2024
21 Immobilisations corporelles	181,00	181,00	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	181,00	0,00
2112	181,00	181,00	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	181,00	0,00
TOTAL	181,00	181,00	TOTAL	181,00	0,00

+ Recettes	0,00
- Dépenses	-181,00
= Résultat	0,00
+ Résultat N-1	181,00
= Résultat 2024	0,00

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

3. Affectation du résultat D2025/004

Le Bureau de l'Association Foncière, réuni sous la présidence de Monsieur Antoine ANTONY, après avoir entendu et approuvé le 27 janvier 2025 le CFU 2024,
décide d'affecter l'excédent de résultat de fonctionnement suivant : **11111.26 €**

CFU 2024	
Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice (+ ou -)	-4939.30
B Résultats antérieurs reportés	16050.56
C Résultat à affecter = A+B	11111.26
D Report en fonctionnement - R 002	11111.26
E Déficit reporté - D002	0.00

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

5. Vote du budget 2025
D2025/005

Le Bureau de l'Association, après avoir délibéré,
Approuve au niveau chapitre, le budget 2025, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article	BP 2025	Article	BP 2025
011 Charges à caractère générale	16961,26	Résultat	11 111,26
- 615231 - Voies et réseaux	16011,26	Rôle	3 000,00
- 6168 - Assurance Groupama	400,00	Autres Organismes	3 000,00
- 622 - Indemnité comptable	150,00		
- 623 -Frais établissement rôle	350,00		
- 635 - Taxes foncières	50,00		
65 Autres charges de gestion courante	50,00		
- 6541 - Créances admises en non-valeur	50,00		
673 Titres annulés sur exercice antérieur	50,00		
681 Provisions sur créances	50,00		
042 Terrain	0,00		
TOTAL	17111,26	TOTAL	17 111,26

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article	BP 2025	Article	BP 2025
21 Immobilisations corporelles	0,00	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
2112	0,00	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

Pour : 6

Contre : 0

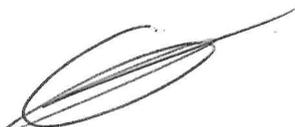
Abstention : 0

6. Divers

Effectuer un devis concernant le chemin Wihlerfeld.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h30.

Le secrétaire de séance
Léa SAENGER BERNARDO



Le Président
Antoine ANTONY



TABLEAU DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE BENDORF

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Délibérations	Décisions (*)	Délibération
1. Approbation du PV du 25-11-2024	Approuvée	2025/001
2. Rôle de recouvrement 2025	Approuvée	2025/002
3. Approbation du CFU 2024	Approuvée	2025/003
4. Affectation du résultat	Approuvée	2025/004
5. Approbation du budget primitif 2025	Approuvée	2025/005

AFFICHE LE 29/01/2025

Les délibérations sont publiées sur le tableau d'affichage extérieur et peuvent être consultées au secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture au public

Le secrétaire de séance
Léa SAENGER BERNARDO



Le Président
Antoine ANTONY

